

AVIS AUX MEMBRES

 $N^{\circ} 2017 - 140$ Le 5 octobre 2017

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL

Veresen Inc. (VSN) Acquisition et Retrait de la cote (Suivi)

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que suivant les informations de la circulaire No. 140-17 et de l'avis aux membres no 139-17 publié le 4 octobre 2017, le prix de clôture de Pembina Pipeline Corporation (PPL), en date du mercredi 4 octobre 2017, est fixé à 43,17 \$CAD par action. Par conséquent, le nouveau livrable par contrat PPL2 est le suivant :

CONTRAT:

NOUVEAU LIVRABLE PAR 42 actions ordinaires de PPL et une considération en espèces de 37,56 \$CAD équivalente à 0,87 action de PPL (Basé sur le prix de clôture de PPL du mercredi 4 octobre 2017).

Tout autre détail du rajustement compris dans la circulaire No. 140-17 et dans l'avis aux membres no 139-17 demeure inchangé.

La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher Président et chef de la compensation

Tél.: 416-367-2470 Tél.: 514-871-3545

www.cdcc.ca